

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
02/07/2018**

**L'an deux mille dix huit et le neuf juillet à
19 heures, le Conseil Municipal de la
Commune de BOUSSENS dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de
BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur
SANS Christian, Maire.**

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

**Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD
SAINT-SUPERY, MM. AMOUROUX (Proc.),
LIVOTI, Mmes DALLA-ANNA, TOUZANNE,
M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT,
M. ROUCH, Mme CAHUZAC**

**Absent excusé :
M. RIVIERE (Proc. M. AMOUROUX)**

Absente : Mme TONELLO

**D.C.M n° 7.9
Versement subvention exceptionnelle
Association « EL DORADO »**

Monsieur RAMEAU roger a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de l'Association EL DORADO qui sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de **1 900 €** qui lui permettrait de faire venir un groupe de grande renommée pour leur festival de country 2018.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- de verser à l'Association « EL DORADO » une subvention exceptionnelle d'un montant de **1 900 €** ;
- d'imputer la dépense à l'article 6574 du **Budget communal 2018** ;
- de procéder à un virement de crédits du même montant de l'article 65548 vers l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **12.07.2018**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 10 juillet 2018

Le Maire,

C. SANS

